

ID. MÉT¹TIERS

MON

ORIENTATION

c'est la Région !

le Guide

RENTÉE 2023

DÈS LA CLASSE DE

3^e

>>> Je choisis mon
orientation !

ERRATUM

> Clémence
Lycéenne en Occitanie



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Choisir cette voie, c'est vous laisser le temps de la réflexion quant à votre futur métier et vos projets d'études post-bac. C'est aussi acquérir des méthodes de travail, avec la possibilité de découvrir des domaines spécifiques grâce aux enseignements optionnels.

1 La voie générale et technologique en 3 points

❶ **Durée du cursus :** 3 ans.

❷ **Modalités :** une classe de 2^{de} commune, puis une 1^{re} et une terminale générales, ou une 1^{re} et une terminale technologiques avec des enseignements de spécialité.

❸ **Objectifs :** en voie générale, des cours essentiellement théoriques vous préparent à un bac général et une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. En voie technologique, les cours sont plus techniques. Vous approchez un secteur professionnel, sans pour autant vous spécialiser dans un métier aussi précis qu'en voie pro. Après l'obtention du bac, on poursuit généralement ses études avant d'entrer dans la vie active.

1 À quoi ressemble la 2^{de} générale et technologique ?

➤ Vous y suivrez des enseignements communs comme au collège (maths, français, physique-chimie...), avec la possibilité de prendre des options dites « générales », comme une 3^e langue vivante, ou dites « technologiques » (biotechnologies, sciences de l'ingénieur...). Une bonne façon de tester des domaines pour vos futurs choix d'orientation !

UNE EXCEPTION : LA 2^{DE} STHR

Vous souhaitez travailler en hôtellerie-restauration ou dans le tourisme ? La voie technologique sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) est faite pour vous. La 2^{de} STHR comporte des cours communs généraux ordinaires, mais aussi, déjà, des enseignements spécifiques : économie et gestion hôtelière, sciences et technologies culinaires... Vous effectuerez également un stage de 4 semaines en milieu professionnel.

1 Les sections particulières

➤ **Vous pratiquez un sport à haut niveau ?**

Conciliez cette activité avec votre scolarité en intégrant une section sportive, voire « d'excellence sportive ». Pour connaître celles qui sont proposées dans votre académie, rendez-vous dans la rubrique **JE RECHERCHE**.

➤ **Vous aimez les langues ?**

Postulez à une section européenne ou de langue orientale. Au programme : apprentissage renforcé de la langue choisie, enseignement dans cette langue d'une discipline (mathématiques, histoire-géographie...), cours sur la culture des pays où est parlée cette langue. Vous participerez peut-être même à un voyage d'échange culturel !

VIDÉOS TÉMOIGNAGES



ERRATUM

➤ Des erreurs de traitement de données se sont glissées dans les tableaux des enseignements de la version imprimée de ce Guide, merci de vous référer à cette version numérique mise à jour.

➤ Pour plus d'informations, n'hésitez pas à feuilleter le guide national de l'Onisep « En classe de 3^e Préparer son Orientation » sur :

https://orientation.laregion.fr/wp-content/uploads/2023/01/GUIDE_APRES_3E_2023_NATIONALE_WEB_SECU.pdf

VOTRE VOIE GÉNÉRALE À LA CARTE !

Vous avez choisi la voie générale pour votre 1^{re} et votre terminale ?
Vous suivrez des enseignements communs, pourrez prendre des options et, surtout, devrez choisir des enseignements de spécialités qui auront leur importance pour votre poursuite d'études.

EN 1^{RE} ET TERMINALE GÉNÉRALES

3 types d'enseignements

- ❶ Des enseignements communs obligatoires.
- ❷ Des enseignements de spécialité que vous choisissez.
- ❸ Des enseignements optionnels, que vous pouvez prendre en fonction de vos envies. Par exemple, si vous souhaitez faire des études dans l'informatique, il est intéressant de choisir l'option mathématiques expertes en plus de votre enseignement de spécialités mathématiques : cela démontrera aussi votre motivation lors des candidatures sur Parcoursup.

Quand choisir ?

- En fin de 2^{de} générale et technologique : choisissez 3 spécialités pour l'année de 1^{re}.
- Au 2^e trimestre de 1^{re} : choisissez les 2 spécialités que vous garderez pour l'année de terminale.

TÉMOIGNAGE

Julie, élève de 2^{de} générale et technologique

“ Je choisirai les EDS **histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)**, car j'aime l'histoire ; **langues, littérature et culture anglaises (LLCER)** : c'est important d'avoir un bon niveau d'anglais ; et **sciences économiques et sociales (SES)**, car, dans mes futures études, j'aurai besoin de faire des statistiques : je voudrais m'orienter en fac de psychologie pour être psychologue à la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse). ”



Comment bien choisir vos spécialités ?

- Tout dépend des matières qui vous plaisent ou dans lesquelles vous êtes le plus à l'aise, mais aussi de vos projets d'études post-bac. Par exemple, si vous souhaitez intégrer une école de commerce, choisissez des spécialités telles que les mathématiques, l'histoire-géographie et les sciences économiques et sociales. Il est très important de vous renseigner sur les spécialités attendues par les différentes filières d'études, que vous envisagiez un BUT, une classe préparatoire aux grandes écoles ou encore des études à l'université, en vous rendant à des journées portes ouvertes ou des salons de l'enseignement supérieur par exemple (voir p. 3).

Bien choisir ses spécialités, ses options... et son lycée !

- Renseignez-vous dès la classe de 3^e !
Tous les enseignements de spécialité et toutes les options ne sont pas systématiquement proposés dans tous les établissements.



UNE APPLI TRÈS UTILE !

Quelles spécialités choisir afin d'aller vers telles ou telles études supérieures, ou pour exercer tel ou tel métier ? **Horizons21^e** (www.horizons21.fr) vous permet de faire des simulations. Vous pouvez ainsi tester des combinaisons de spécialités et découvrir vers quels univers de formation et quels métiers elles vous mènent.

> HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS en 2^{de} générale et technologique, 1^{re} et t^{le} générales

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
Français	4 h	4 h	-
Philosophie	-	-	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h	3 h
LVA et LVB ^{1,2}	5 h 30	4 h 30	4 h
SES	1 h 30	-	-
Mathématiques	4 h	-	-
Physique-chimie	3 h	-	-
SVT	1 h 30	-	-
EPS	2 h	2 h	2 h
EMC	18 h/an	18 h/an	18 h/an
SNT	1 h 30	-	-
Enseignement scientifique*	-	2 h/3 h 30	2 h

1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL OPTIONNEL EN 2 ^{DE} AU CHOIX PARI :	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
LCA : latin ou grec ³	3 h	-	-
LVC ^{1,2}	3 h	-	-
LSF	3 h	-	-
Arts (au choix parmi : arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; histoire des arts ; danse ; musique ; théâtre)	3 h	-	-
EPS	3 h	-	-
Arts du cirque	6 h	-	-
EATDD ⁴	3 h	-	-

1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE OPTIONNEL EN 2 ^{DE} AU CHOIX PARI :	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
Management et gestion	1 h 30	-	-
Santé et social	1 h 30	-	-
Biotechnologies	1 h 30	-	-
Sciences et laboratoire	1 h 30	-	-
Sciences de l'ingénieur	1 h 30	-	-
Création et innovation technologiques	1 h 30	-	-
Création et culture-design	6 h	-	-
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre ⁵	6 h	-	-
Atelier artistique	72 h/an	-	-
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives ⁴	3 h	-	-
Pratiques sociales et culturelles ⁴	3 h	-	-
Pratiques professionnelles ⁴	3 h	-	-

Source : © Onisep 2023

- ① La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.
 ② Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant en langue.
 ③ Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.
 ④ Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.
 ⑤ Enseignements pouvant être suivis par les élèves inscrits au sein d'un établissement d'enseignement artistique classé ou reconnu par l'État et sous réserve d'une convention signée entre l'établissement où est scolarisé l'élève et l'établissement d'enseignement artistique.

* En 2022-2023, un enseignement de mathématiques spécifique d'1 h 30, intégré à l'enseignement scientifique de 1^{re} générale, est proposé aux élèves qui le souhaitent et qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité mathématiques. À compter de 2023-2024, pour tous les élèves de 1^{re} générale n'ayant pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques, l'enseignement scientifique représentera un volume hebdomadaire de 3 h 30, dont 1 h 30 d'enseignement spécifique de mathématiques.

1 Sigles

(Voir page 19)

> HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS en 2^{de} générale et technologique, 1^{re} et t^{le} générales (suite)

3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN 1 ^{RE} AU CHOIX PARMİ : 2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN T ^{LE} AU CHOIX PARMİ :	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
Arts (au choix parmi : arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; histoire des arts ; danse ; musique ; théâtre)	-	4 h	6 h
Biologie-écologie ⁴	-	4 h	6 h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	-	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	-	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	-	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	-	4 h	6 h
Littératures et langues et cultures de l'Antiquité	-	4 h	6 h
Mathématiques	-	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	-	4 h	6 h
Physique-chimie	-	4 h	6 h
SVT	-	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur*	-	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	-	4 h	6 h

1 ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EN 1 ^{RE} ET T ^{LE} AU CHOIX PARMİ :	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
LVC ^{1 2}	-	3 h	3 h
LCA : latin ou grec ³	-	3 h	3 h
EPS	-	3 h	3 h
Arts (au choix parmi : arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; histoire des arts ; danse ; musique ; théâtre)	-	3 h	3 h
LSF	-	3 h	3 h
Hippologie et équitation ⁴	-	3 h	3 h
Agronomie, économie, territoires ⁴	-	3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles ⁴	-	3 h	3 h

1 ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EN T ^{LE} AU CHOIX PARMİ :	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
Mathématiques complémentaires	-	-	3 h
Mathématiques expertes	-	-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	-	3 h

Source : © Onisep 2023

- ① La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.
 ② Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant en langue.
 ③ Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.
 ④ Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.
 * Enseignement complété de 2 h de sciences physiques.

1 Sigles

EATDD : écologie-agronomie-territoires-développement durable, enseignement proposé dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de Souveraineté alimentaire
EMC : enseignement moral et civique
EPS : éducation physique et sportive
LCA : langues et cultures de l'Antiquité

LSF : langue des signes française
LVA : langue vivante étrangère A (obligatoire)
LVB : langue vivante étrangère ou régionale B (obligatoire)
LVC : langue vivante étrangère ou régionale C (optionnelle)
SES : sciences économiques et sociales

SNT : sciences numériques et technologies
SVT : sciences de la vie et de la Terre
ETLV : enseignement technologique en langue vivante A
TIM : technologies de l'informatique et du multimédia

LA VOIE TECHNOLOGIQUE :

QUELLE SÉRIE CHOISIR ?

Vous avez choisi la voie technologique pour votre 1^{re} et votre terminale ?
8 séries différentes existent ; elles se démarquent par leurs enseignements de spécialité spécifiques liés à des domaines d'activité professionnels.
Décryptage.

> HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS en 2^{de} générale et technologique, 1^{re} et t^{le} technologiques

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
Français	4 h	3 h/3 h 30**	-
Philosophie	-	-	2 h
Histoire-géographie	3 h	1 h 30	1 h 30
LVA et LVB ^{1,2}	5 h 30/5 h*	4 h**/3 h 30**	4 h**/3 h 30**
SES	1 h 30	-	-
Mathématiques	4 h/3 h*	3 h	3 h
Physique-chimie	3 h	-	-
SVT	1 h 30	-	-
EPS	2 h	2 h	2 h
EMC	18 h/an	18 h/an	18 h/an
SNT	1 h 30	-	-
Sciences*	3 h	-	-
Économie et gestion hôtelière*	2 h	-	-
Sciences et technologies des services*	4 h	-	-
Sciences et technologie culinaires*	4 h	-	-
Stage en milieu professionnel (initiation ou application)*	4 semaines	-	-
Éducation socioculturelle ³	-	1 h	1 h
TIM ³	-	30 min	30 min
Pluridisciplinarité ³	-	155 h/an	155 h/an

- ① La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.
- ② Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant en langue.
- ③ Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.
- ④ La langue vivante C peut être étrangère ou régionale.

* Horaires spécifiques à la 2^{de} STHR. La LVA ou la LVB est obligatoirement l'anglais.

** Dont 1 h d'ETLV.

*** Cet enseignement peut s'ajouter aux deux enseignements optionnels déjà choisis.

1 Sigles

(Voir page 19)

2 ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS AU CHOIX PARI :	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
Arts (au choix parmi : arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; histoire des arts ; danse ; musique ; théâtre)	3 h*	3 h	3 h
Atelier artistique*	-	72 h/an	72 h/an
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	-	3 h
EPS	3 h*	3 h	3 h
LCA : latin ou grec	3 h*	3 h***	3 h***
LVC ⁴	3 h*	3 h	3 h
LSF	3 h*	3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles ³	-	3 h	3 h
Hippologie et équitation ³	-	3 h	3 h
Pratiques professionnelles ³	-	3 h	3 h